PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent Montréal

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 30 juin 2015, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur cinq demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 et une demande en vertu du règlement RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels.

La première demande concerne la propriété située la propriété située au 960, rue Rochon et a pour objet de statuer sur la régularisation d'un empiètement dans la marge arrière et la distance par rapport à la ligne de mitoyenneté de cette habitation unifamiliale jumelée.

La deuxième concerne la propriété située au la propriété au 5600, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet de statuer sur la construction d'un bâtiment commercial dont la localisation des conteneurs à déchets ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située aux 2961, 2963 et 2965, rue Cousineau et a pour objet de statuer sur la construction d'une habitation bifamiliale isolée dont l'allée de circulation et la bande de verdure ne respectent pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne les propriétés situées de 4600 à 4744 Vittorio-Fiorucci et aux 2784, 2788, 2792, rue Marette et a pour objet de statuer sur l'installation, pour ces habitations multifamiliales, des compresseurs de thermopompes en marge avant pour toutes les unités d'habitation sans respecter toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne les propriétés situées aux 2783, 2787 à 2791, rue Marette et du 4750 au 4862, rue Vittorio-Fiorucci et a pour objet de statuer sur l'installation, pour ces habitations multifamiliales, de compresseurs de thermopompes en marge avant, pour toutes les unités d'habitation, sans respecter toutes les normes applicables.

La sixième demande concerne un usage conditionnel concernant la propriété située au 5375, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet de statuer sur l'usage de «vente au détail» pour une entreprise de production et de distribution de produits alimentaires.

Montréal, le 10 juin 2015

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent Montréal

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, June 30, 2015, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on five applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning and one request according to by-law RCA06-08-0020 on conditional uses.

The first request concerns the property located at 960, rue Rochon, to regularize an encroachment in the rear setback and the distance with the common line of this attached single-family dwelling.

The second request concerns the property located at 5600, boulevard Henri-Bourassa for the construction of this commercial building of which the localization of the garbage bins does not respect all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 2961, 2963 and 2965, rue Cousineau for the construction of a detached dwelling of which the vehicle access and the green line do not respect all the applicable standards.

The fourth request concerns the properties located from 4600 to 4744 rue Vittorio-Fiorucci and at 2784, 2788 and 2792, rue Marette for the installation, for these multi-family dwellings, of thermopump compressors in the front setback without respecting all the applicable standards.

The fifth request concerns the properties located at 2783, 2787 and 2791, rue Marette and from 4750 to 4862, rue Vittorio-Fiorucci for the installation, for these multi-family dwellings, of thermopump compressors in the front setback without respecting all the applicable standards.

The sixth request concerns a conditional use for the property located at 5375, boulevard Henri-Bourassa for the use « retail sale » for a enterprise of production and distribution of alimentary products.

Montréal, June 10, 2015

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council